

EN FOI DE QUOI, les soussignés, dûment autorisés par leurs Gouvernements respectifs, ont signé le présent Accord.

FAIT en deux exemplaires, à Kigali, le 25<sup>e</sup> jour de octobre 1981, en Français et en Anglais, chaque version faisant également foi.

*Pour le gouvernement du Canada*

**PIERRE DE BANÉ**  
*Ministre de l'Expansion  
Économique Régionale*

*Pour le gouvernement de la  
République Rwandaise*

**FRANCOIS NGARUKIYINTWALI**  
*Ministre des Affaires Étrangère  
et de la Coopération*